

# Paru dans

# MANAGERS

E U R O P E M A G A Z I N E

## COMMUNIQUÉ

### > SPÉCIAL AVOCATS

## LE DROIT SOCIAL augmenté



Par son expérience en tant que DRH et conseillère Prud'hommes, Aline Jacquet-Duval, avocate spécialiste en droit social depuis 26 ans, développe une approche opérationnelle de cette branche juridique, au service des besoins RH.



De droite à gauche Me Aline Jacquet-Duval et son associée, Me Tiphaine Vibert

### « Augmenté », c'est ainsi que votre cabinet qualifie le droit social qu'il pratique ?

Oui, car nous accompagnons nos clients, principalement des PME, dans toutes leurs missions RH, en véritable **conseil intégré**. Les lois Macron permettent de négocier avec les partenaires sociaux des statuts collectifs encore plus proches des préoccupations des salariés et des intérêts de l'entreprise en s'affranchissant beaucoup de la convention collective.

**Experts en négociations individuelles et collectives**, nous imaginons avec les chefs d'entreprise des accords sur-mesure en matière d'aménagement du temps de travail, de qualité de vie au travail et de risques psycho-sociaux.

Cette négociation est un facteur clé de développement de l'entreprise car elle seule permet de recueillir l'adhésion des collaborateurs à un mode d'organisation. Nous pouvons même intervenir comme **négociateur direct**. Nous sommes par ailleurs pionniers en matière de **recueil des alertes professionnelles** imposée par la loi Sapin II, le cabinet gérant personnellement cette procédure au profit de ses clients.

Nous intervenons également en **contentieux** et défendons les intérêts d'employeurs, mais aussi de salariés. Là encore, nous explorons au préalable toutes les voies possibles de la négociation.

Mes missions de **médiatrice** à la Cour d'appel de Versailles et de Paris aux côtés du CMAP m'ont convaincue des avantages que présentent **les modes alternatifs de résolution des conflits**.

Le droit social a de nombreuses spécialités connexes et la mise en œuvre de la meilleure stratégie sociale, différente selon chaque situation, requiert des savoir-faire multiples. Le cabinet pilote ainsi **un réseau de spécialistes**, que nous mobilisons en fonction des missions qui nous sont confiées : conseil en réorganisation, expertise comptable, communication sensible et gestion de crise, recrutement, coaching et formation sont les spécialités de nos partenaires, qui complètent notre expertise. Nous proposons ainsi **toute l'activité RH** à un prix négocié et **avec un interlocuteur dédié**.

Membre d'Entreprise et Progrès, think tank dont l'idée est de faire de l'entreprise un bien commun, je privilégie une entreprise responsable, dont nous sécurisons et optimisons le développement et les mutations, à la faveur d'une approche globale, inspirée, attentive. Pour nous, le client n'est pas un dossier, mais avant tout une entreprise et des individus.